



**LOI N° 2020-972 DU 23 DECEMBRE 2020
PORTANT BUDGET DE L'ÉTAT
POUR L'ANNÉE 2021**

RAPPORT DE PRESENTATION

**LOI N° 2020-972 DU 23 DECEMBRE 2020
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR
L'ANNEE 2021**

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2020.....	3
I.1 Situation économique à fin décembre 2020	3
I.2 Situation financière à fin décembre 2020	3
I.2.1 Recettes et dépenses budgétaires	3
I.2.2 Ressources et charges de trésorerie	5
I.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor	6
II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET PROJET DE BUDGET POUR L'ANNEE 2021	6
II.1 Perspectives économiques en 2021	6
II.2 Composantes du projet de budget pour l'année 2021	7
II.2.1 Recettes et dépenses budgétaires.....	7
II.2.2 Ressources et charges de trésorerie	12
II.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor	14
II.3 Analyse par mission des dépenses du projet de budget de l'année 2021	14
II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté	14
CONCLUSION	17
ANNEXES	18

INTRODUCTION

Le budget pour l'année 2021, deuxième budget élaboré sous la forme de budget-programmes, a été préparé dans un environnement marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Cette crise a eu pour conséquence une récession de l'économie mondiale en 2020 avec un taux de croissance de -4,7% attendu contre +3,3% initialement projeté. Toutefois à partir de 2021, les activités économiques internationales devraient connaître une redynamisation par la mise en place de plans de soutien aux différents secteurs économiques sinistrés, avec un taux de croissance projeté à +5,3%.

A l'instar des autres pays du monde, les activités économiques nationales, qui enregistraient un ralentissement en 2020 avec un taux de croissance de +1,8% contre +7,2% initialement prévu, devraient également renouer avec une forte croissance à partir de 2021 avec un taux de +6,5%, grâce à la poursuite par le Gouvernement d'un plan de soutien économique, social et humanitaire.

Sur le plan budgétaire, le ralentissement des activités, consécutif à la pandémie de la Covid-19 a engendré en 2020 un amoindrissement du recouvrement des recettes fiscales, tandis que les actions des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire mises en œuvre face à cette pandémie ont induit un accroissement des dépenses.

En 2021, la politique budgétaire de l'Etat visera principalement à accroître l'efficacité du recouvrement des recettes intérieures grâce aux réformes engagées et à poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement, en vue d'assurer le financement des actions de développement du

Gouvernement et du plan de soutien économique, social et humanitaire, tout en veillant à préserver la soutenabilité de l'endettement public.

Ce rapport présente la situation économique et financière en 2020 ainsi que les perspectives pour l'année 2021.

I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE A FIN DECEMBRE 2020

I.1 Situation économique à fin décembre 2020

Au plan international, l'économie mondiale devrait se contracter de 4,7% en 2020 après une progression de 2,8% en 2019, en liaison principalement avec l'impact économique des mesures mises en œuvre pour faire face à la pandémie de la Covid-19.

En Afrique Sub-saharienne, la croissance serait de -3,1% en 2020 contre 3,1% en 2019.

Au plan national, la croissance de l'économie devrait s'établir à 1,8% à fin 2020 contre une prévision initiale de 7,2%.

De façon spécifique, le **secteur primaire** devrait baisser de 1,3% contre une hausse de 5,3% en 2019, en relation avec le repli de la sylviculture (-16,5%) et de l'agriculture d'exportation (-2,2%). Cette baisse de l'agriculture d'exportation découlerait notamment de la réduction de la production du cacao (-8,3%), liée au repos végétatif et à la destruction des plantations atteintes par le swollen shoot.

Le **secteur secondaire** progresserait de 1,6% contre 11,5% en 2019, en lien principalement avec la hausse du secteur énergie (+11,1%) et des BTP (+6,0%) combinée à la baisse des produits pétroliers (-26,9%), de l'extraction minière (-4,8%) et des industries agroalimentaires (-1,3%).

Pour le **secteur tertiaire**, la croissance ressortirait à 1,8% en 2020 contre 4,9% en 2019, sous l'impulsion des télécommunications (+30,3%) combinée à la baisse du commerce (-0,6%) et du transport (-1,8%).

L'inflation serait contenue à 1,0% en 2020, dans les limites de la norme communautaire. En effet, la pandémie de la Covid-19 a suscité la hausse

des prix qui a par la suite été maîtrisée grâce aux mesures prises pour approvisionner les marchés en biens de consommation finale et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

La demande connaîtrait une faible progression avec les investissements qui évolueraient de 9,3% et une baisse de la consommation finale de 0,4%.

S'agissant des **échanges extérieurs**, les **importations** de biens et services et les **exportations** baisseraient respectivement de 5,5% et de 10,0% en lien avec la réduction des échanges internationaux à la suite de la pandémie.

I.2 Situation financière à fin décembre 2020

Le budget 2020 voté en équilibre, en ressources et en charges à **8.061,0 milliards de FCFA**, s'exécute dans un contexte sanitaire et économique entravé par la pandémie de la Covid-19.

I.2.1 Recettes et dépenses budgétaires

I.2.1.1 Situation de mobilisation de recettes budgétaires

Les **recettes budgétaires 2020** ressortiraient à **3.875,6 milliards de FCFA** contre une prévision de **4.379,5 milliards de FCFA**. Elles sont composées à 90,3% de recettes fiscales, 1,8% de recettes non fiscales et 7,9% de dons.

Les **recettes fiscales** seraient mobilisées à hauteur de **3.499,6 milliards de FCFA** contre des prévisions de 3.940,8 milliards de FCFA, soit un manque à gagner de **441,2 milliards de FCFA**.

Les **recettes non fiscales** quant à elles, connaîtraient une moins-value de **9 milliards de FCFA** pour s'établir à **70 milliards de FCFA**.

Les **dons** seraient mobilisés pour un montant de **305,9 milliards de FCFA**, en deçà de **53,8 milliards de FCFA** par rapport aux prévisions.

Tableau 1 : Evolution des recettes budgétaires 2020

En milliards de FCFA

Natures des recettes	Budget voté	Estimation	Variation
Recettes fiscales	3 940,8	3 499,6	-441,2
Impôt sur le BIC hors pétrole	414,4	305,5	-108,9
Impôts sur les revenus et salaires	605,6	523,9	-81,7
Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur	533,9	470,3	-63,6
Taxes à l'importation sur les produits pétroliers	289,6	362,7	73,0
Taxes à l'importation sur les marchandises générales	993,6	837,8	-155,8
Taxes à l'exportation	419,2	406,2	-13,0
Autres recettes fiscales	684,5	593,2	-91,3
Recettes non fiscales	79,0	70,0	-9,0
Dons	359,7	305,9	-53,8
Dons-projets	190,4	190,4	-
Dons-programmes	169,3	111,9	-57,4
Autres dons	-	3,6	3,6
TOTAL	4 379,5	3 875,6	-504,0

Sources : DGBF, DGTCP, DGI, DGD, DGE, DGPE

I.2.1.2 Situation d'exécution des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires 2020 seraient exécutées à hauteur de **6.536,7 milliards de FCFA** contre **5.807,2 milliards de FCFA** prévues, soit un dépassement de 729,5 milliards de FCFA principalement expliqué par la mise en œuvre du plan de riposte sanitaire et du plan de soutien économique, social et humanitaire. Les dépenses budgétaires représentent 78,0% du budget de l'Etat et comprennent les charges financières de la dette publique (9,1%), les charges de personnel (21,1%), les achats de biens et services (8,6%), les transferts (10,9%) et les dépenses d'investissement (28,3%).

Les **charges financières de la dette** ressortiraient à **760,1 milliards de FCFA**. Elles concernent la dette intérieure pour un montant de **296,1 milliards de FCFA** et la dette extérieure pour un montant de **464,0 milliards de FCFA**.

Les **charges de personnel** se situeraient à **1.770,8 milliards de FCFA**.

Les **achats de biens et services** s'établiraient à **719,7 milliards de FCFA**, dont **110,2 milliards de FCFA** au titre des **frais d'abonnement d'eau, d'électricité et de téléphone**.

Les **transferts** ressortiraient à **913,5 milliards de FCFA**. Ce niveau d'exécution intégrerait **95,8 milliards de FCFA** au titre du plan de riposte sanitaire et **323,5 milliards de FCFA** au titre du plan de soutien économique, social et humanitaire.

Les **dépenses d'investissement** seraient exécutées à hauteur de **2.372,6 milliards de FCFA** contre 2.100,3 milliards de FCFA initialement prévus, soit une augmentation de 272,3 milliards de FCFA.

Tableau 2 : Evolution des dépenses budgétaires 2020*En milliards de FCFA*

Natures des dépenses	Budget voté	Estimation	Variation
Charges financières de la dette publique	643,0	760,1	117,0
Dette intérieure	252,6	296,1	43,4
Dette extérieure	390,4	464,0	73,6
Dépenses de personnel	1 770,1	1 770,8	0,6
Biens et services	747,9	719,7	-28,2
dont Abonnement	110,2	110,2	0,0
Organisation des élections	75,9	75,9	0,0
Carburant des armées	14,0	14,0	0,0
Alimentation des armées	41,7	38,5	-3,2
Transferts	545,8	913,5	367,7
dont Subventions aux écoles privées	138,9	103,2	-35,7
Subvention au secteur électricité	14,4	14,0	-0,4
Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	15,0	30,0	15,0
Transfert aux collectivités	23,7	19,2	-4,5
Dépenses d'investissement	2 100,3	2 372,6	272,3
Financement Trésor	932,1	1 071,7	139,6
Emprunts-projets	977,8	1 110,5	132,7
Dons-projets	190,4	190,4	0,0
TOTAL	5 807,2	6 536,7	729,5

Sources : DGBF, DGTCP

I.2.2 Ressources et charges de trésorerie

Les ressources et charges de trésorerie se situeraient respectivement à **3.831,7 milliards de FCFA** et **1.170,6 milliards de FCFA** pour des prévisions de 2.921,7 milliards de FCFA et 1.494,1 milliards de FCFA.

Tableau 3 : Evolution des ressources et des charges de trésorerie 2020*En milliards de FCFA*

Libellés	Budget voté	Estimation	Evolution
Ressources de trésorerie	2 921,7	3 831,7	910,0
Produits de cession des actifs	126,3	1,0	-125,3
Remboursements de prêts et avances	1,5	10	8,5
Emprunts sur marchés monétaire et financier intérieurs	1 494,4	1 211,8	-282,6
Intégration de ressources C2D		106,1	
Emprunts projets	977,8	1 110,5	132,7
Emprunts programmes	321,8	1 392,3	1 070,6
Charges de trésorerie	1 494,1	1 170,6	-323,5
Amortissement Dette publique	1 494,1	1 170,6	-323,5
- Dette intérieure	1 015,1	842,7	-172,3
- Dette extérieure	479,0	327,8	-151,2
GAP/EXCEDENT	1 427,7	2 661,1	1 233,5

Sources : DGBF, DGTCP, DGPE

I.2.2.1 Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie dont la mobilisation se situerait à **3.831,7 milliards de FCFA** sont constituées de produits de cession des actifs (1 milliard de FCFA), de produits des remboursements de prêts rétrocédés (10 milliards de FCFA), d'emprunts-programmes (1.392,3 milliards de FCFA) et d'emprunts-projets (1.110,5 milliards de FCFA). En outre, il a été procédé à une intégration de 106,1 milliards de FCFA de ressources C2D et à une réduction des emprunts sur les marchés

monétaire et financier d'un montant de 282,6 milliards de FCFA pour tenir compte des appuis reçus.

I.2.2.2 Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie, constituées uniquement du remboursement du capital de la dette publique, se situeraient à **1.170,6 milliards de FCFA** contre **1.494,1 milliards de FCFA** prévus. Concernant particulièrement les remboursements au titre de la dette extérieure initialement programmés à hauteur de 479,0 milliards de FCFA, ils s'établiraient à 327,8 milliards de FCFA, soit une baisse de 151,2 milliards de FCFA pour tenir compte du moratoire sur le remboursement de la dette des pays membres du G20.

I.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les **recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor** seraient de **672,1 milliards de FCFA** contre une prévision de **759,7 milliards de FCFA**.

II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET BUDGET POUR L'ANNEE 2021

II.1 Perspectives économiques en 2021

L'**économie mondiale** devrait afficher, en 2021, une reprise pour enregistrer un taux de croissance de 5,3% contre -4,7% en 2020. Cette croissance est en rapport avec la reprise des activités dans les économies avancées (+4,6%), aux Etats-Unis (+3,9%), dans la zone Euro (+6,2%), dans les économies émergentes et en développement (+5,8%) et en Afrique Sub-saharienne (+3,2%).

Au plan national, la poursuite du plan de relance économique, social et humanitaire contribuerait à atteindre une croissance de 6,5%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activités.

La valeur ajoutée du **secteur secondaire** progresserait de 9,7%, soutenu par les BTP (+18,3%), les produits pétroliers (10,2%) et l'industrie agro-alimentaire (+6,1%). La croissance de l'énergie et celle des autres industries manufacturières sont attendues respectivement à 1,3% et 5,1%. L'extraction minière connaîtrait pour sa part, une hausse de l'ordre de 1,4%.

S'agissant du **secteur tertiaire**, il bénéficierait du dynamisme du secteur secondaire et afficherait une valeur ajoutée en progression de 6,5% grâce à l'ensemble de ses composantes, notamment les télécommunications (+6,6%), le commerce (+6,6%), le transport (+6,7%) et les autres services (+6,4%).

Quant au **secteur primaire**, la richesse qui y sera créée devrait croître de 3,5%, tirée principalement par l'agriculture vivrière (+4,5%). Les résultats de l'agriculture d'exportation progresseraient également de 3,3% et ceux de la pêche de 2,5%.

L'**inflation** en moyenne annuelle devrait être contenue à 0,9%, en dessous de la norme communautaire de 3%.

S'agissant de **la demande**, elle serait tirée par les investissements (+6,7%) et la consommation finale (+5,2%). Les investissements seraient soutenus par la poursuite des grands chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturiers et de la construction. Le taux d'investissement global ressortirait à 22,8% du PIB.

Pour ce qui concerne les **échanges extérieurs**, les importations de biens et services progresseraient de 8,1%, sous l'impulsion du dynamisme de

l'économie. Les exportations de biens et services seraient, pour leur part, en hausse de 6,6%, en lien avec la bonne tenue des productions agricoles, minières, pétrolières et des produits transformés.

Les perspectives du budget pour l'année 2021 étant exposées, ses principales composantes sont présentées ci-après.

II.2 Composantes du budget pour l'année 2021

Le budget pour l'année 2021, élaboré dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 qui s'est muée en crise économique, s'équilibre globalement en ressources et en charges à **8.398,9 milliards de FCFA** et enregistre une progression de **4,2%** par rapport au budget initial 2020 qui s'élève à **8.061,0 milliards de FCFA**. Cet équilibre devrait s'établir à **9.339,3 milliards de FCFA** et **9.945,3 milliards de FCFA**, respectivement en 2022 et 2023.

II.2.1 Recettes et dépenses budgétaires

II.2.1.1 Recettes budgétaires

Les recettes budgétaires se chiffrent à **4.335,6 milliards de FCFA** en 2021 contre **3.875,6 milliards de FCFA** estimés à fin 2020, soit une hausse de 460,1 milliards de FCFA. Ces recettes budgétaires sont constituées de recettes fiscales (3.946,1 milliards), de recettes non fiscales (88,7 milliards) et de dons (300,8 milliards).

II.2.1.1.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales pour 2021 sont projetées à **3.946,1 milliards de FCFA**, en progression de 12,8% par rapport aux estimations à fin 2020, soit une augmentation de 446,5 milliards de FCFA. Ces recettes proviennent de la fiscalité intérieure pour un montant de **2.289,5 milliards**

de FCFA (56,7%) et de la fiscalité de porte à hauteur de **1.745,3 milliards de FCFA** (43,3%).

L'évolution des recettes fiscales résulte principalement de l'effet de rattrapage, à la suite des conséquences de la Covid -19 sur les activités économiques en 2020, en liaison avec la reprise de ces activités sous l'impulsion du plan de soutien économique, social et humanitaire.

Les recettes fiscales sont composées des principaux impôts et taxes ci-après :

- **l'impôt sur le BIC hors pétrole**, prévu à **317,6 milliards de FCFA**, enregistre une hausse de **12,1 milliards de FCFA** par rapport à l'estimation à fin 2020 (+4,0%). Cette projection se fonde sur la capacité des services à recouvrer les impôts impayés en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, en dépit du ralentissement des activités en 2020, base de l'impôt BIC attendu en 2021, des efforts seront consentis par les services fiscaux en matière de recouvrement et de lutte contre la fraude ;
- **les revenus du pétrole et du gaz**, projetés à **99,8 milliards de FCFA**, augmenteraient de **9,7 milliards de FCFA** par rapport aux estimations à fin 2020, en liaison avec la hausse des revenus du pétrole. En outre, il est prévu le recouvrement de 2,6 milliards de revenus de pétrole par an sur 10 ans, à compter de 2020, au titre des arriérés de la PETROCI ;
- **les impôts sur les revenus et salaires**, projetés à **623,1 milliards de FCFA**, enregistreraient un accroissement de 90,6 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020 (+17,0%). Cette hausse est en lien avec la politique d'incitation à l'embauche à l'égard des PME, les recrutements dans la fonction publique, la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement des opérations de recouvrement des arriérés ;

- **les impôts sur les revenus des capitaux mobiliers**, prévus à **108,7 milliards de FCFA**, connaissent une légère hausse de 0,5% par rapport aux estimations à fin 2020. Ce niveau est en relation avec le ralentissement de la collecte des impôts sur les revenus des créances qu'induirait la baisse des crédits à l'économie pour soutenir les investissements. Par ailleurs, les prévisions tiennent compte des effets de la covid-19 en anticipant une distribution relativement plus faible de dividendes ;
- **la Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur**, est prévue à **555,8 milliards de FCFA**, en hausse de 85,5 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, soit une évolution de 18,2%. Cette progression s'expliquerait par l'hypothèse d'une croissance de la consommation (+7,6%) et par des mesures de renforcement de l'efficacité du recouvrement et du contrôle fiscal ;
- **les droits d'enregistrement et de timbre** sont attendus à **187,4 milliards de FCFA**, en hausse de 57,7 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020. Le niveau de 2021 est dû à l'impulsion de l'augmentation du volume d'actes sur les sociétés et les transactions immobilières ;
- **les patentes et licences**, prévues à **12,2 milliards de FCFA**, connaîtraient une baisse de 0,6 milliard de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, en raison de la baisse des activités économiques due à la maladie à coronavirus ;
- **les taxes sur boissons et tabacs**, attendues à **55,8 milliards de FCFA**, afficheraient une hausse de 8,1% par rapport au niveau estimé à fin 2020 ;
- **la taxe ad valorem perçue sur le secteur minier** baisserait de 1,7 milliard de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, pour se situer à **21,1 milliards de FCFA**, en lien avec les mesures d'allègement fiscales prises en faveur des entreprises sinistrées par la covid-19 ;
- **les taxes sur les télécommunications et la taxe spécifique sur les communications téléphoniques** sont prévues respectivement à **61,1 milliards de FCFA** et **31,0 milliards de FCFA**, en hausse de 12,8 milliards de FCFA et 10,3 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, en liaison avec les évolutions observées dans le secteur de la téléphonie ;
- **les taxes à l'importation sur les produits pétroliers** sont projetées à **280,8 milliards de FCFA** et reposent sur une hypothèse de croissance des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation respectivement de 4,1% et de 3,2%, soit des volumes mis à la consommation en 2021 de respectivement 1.192,3 millions et 1.092,8 millions de litres. Les taxations du gasoil et du super carburant sont respectivement projetées à 164,1 FCFA/litre et 170,6 FCFA/litre. Les taxes à l'importation sur les produits pétroliers ressortiraient en baisse de 22,6% par rapport aux estimations à fin 2020 ;
- **les taxes à l'importation sur les marchandises générales** sont projetées sur la base d'un taux de croissance du commerce extérieur de 7,7% et d'un taux moyen d'imposition de 25,8%. Prévues à **1008,2 milliards de FCFA**, elles progresseraient de 20,3% par rapport aux estimations à fin 2020 ;
- **les taxes à l'exportation**, prévues à **456,2 milliards de FCFA**, enregistreraient une hausse de 50,0 milliards de FCFA par rapport aux estimations à fin 2020, en lien avec une prévision d'exportation de 2.058.000 tonnes, 86.900 tonnes et 619.786 tonnes respectivement de cacao, de café vert et de noix de cajou, avec des prix CAF moyens respectifs de 1.455,5 FCFA, 1.067,4 FCFA et 741,0 FCFA.

II.2.1.1.2 Recettes non fiscales

Attendues à **88,7 milliards de FCFA**, elles enregistrent une hausse de **18,7 milliards de FCFA** par rapport aux estimations à fin 2020. Elles comprennent 25,3 milliards de FCFA de dividendes attendus par l'Etat, dont 10 milliards de FCFA provenant de PETROCI et 33,8 milliards de FCFA issus de l'occupation du domaine public. Ces recettes intègrent également les recettes de services à hauteur de 29,5 milliards de FCFA, composées des redevances (LONACI et CI logistique), des amendes et condamnations pécuniaires, des droits et frais administratifs, de recettes exceptionnelles (intérêt sur dépôt, commission sur transfert, etc.) et de diverses autres recettes (gains de change, trop perçu sur salaire).

II.2.1.1.3 Dons

Projetés à hauteur de **300,8 milliards de FCFA**, les dons connaissent une baisse de **5,1 milliards de FCFA** par rapport à fin 2020 et comprennent des dons-programmes et des dons-projets.

Les dons-projets, d'un montant de **143,9 milliards de FCFA**, sont principalement sollicités auprès des bailleurs suivants :

- Fonds Mondial : 47,7 milliards de FCFA ;
- Gouvernement japonais : 15,4 milliards de FCFA ;
- Banque mondiale : 13,4 milliards de FCFA ;
- Programme Alimentaire Mondial (PAM) : 12,3 milliards de FCFA ;
- Fonds des Nations Unies pour la Population : 10,5 milliards de FCFA ;
- Banque Africaine de Développement : 6,0 milliards de FCFA ;
- Fonds des Nations unies pour l'enfance : 5,5 milliards de FCFA ;
- Union Economique et Monétaire Ouest Africain : 5,2 milliards de FCFA ;
- Royaume du Maroc : 3,2 milliards de FCFA ;
- Gouvernement américain : 3,0 milliards de FCFA ;

- Union Européenne : 2,9 milliards de FCFA ;
- Fonds Mondial pour l'Environnement : 2,6 milliards de FCFA ;
- Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW) : 2,5 milliards de FCFA ;
- Power of nutrition : 2,3 milliards de FCFA.

Les dons-programmes, d'un montant de **156,9 milliards de FCFA**, sont attendus de l'Agence Française de Développement (149,8 milliards de FCFA) au titre du C2D et de l'Union Européenne (7,1 milliards de FCFA).

Tableau 4 : Prévision des recettes budgétaires 2021

<i>En milliards de FCFA</i>		
Natures des recettes	Estimation 2020	Budget 2021
Recettes fiscales	3 499,6	3 946,1
Impôt sur le BIC hors pétrole	305,5	317,6
Impôts sur les revenus et salaires	532,5	623,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée en régime intérieur	470,3	555,8
Droits d'enregistrement et de timbres	129,7	187,4
Revenus de pétrole et de gaz	90,1	99,8
Taxes sur les télécommunications	48,3	61,1
Taxes à l'importation sur les produits pétroliers	362,7	280,8
Taxes à l'importation sur les marchandises générales	837,8	1 008,2
Taxes à l'exportation	406,2	456,2
Autres recettes fiscales	316,4	356,1
Recettes non fiscales	70,0	88,7
Dons	305,9	300,8
Dons-projets	190,4	143,9
Dons-programmes	111,9	156,9
Autres dons	3,6	
TOTAL	3 875,6	4 335,6

Sources : DGBF, DGTCP, DGI, DGD, DGE, DGPE

II.2.1.2 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires se chiffrent à **6.260,6 milliards de FCFA** en 2021 contre **5.807,2 milliards de FCFA** en 2020, soit une augmentation de 453,4 milliards de FCFA. Elles représentent 74,5% du budget de l'Etat. Elles portent principalement sur les charges financières de la dette publique (9,6%), les dépenses de personnel (21,8%), les achats de biens et services (8,3%), les transferts (11,6%) et les dépenses d'investissement (23,3%).

II.2.1.2.1 Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette s'élèvent à **802,5 milliards de FCFA**. Elles portent sur le remboursement des intérêts de la dette intérieure (322,6 milliards de FCFA) et de la dette extérieure (479,9 milliards de FCFA).

II.2.1.2.2 Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel restent conformes à la stratégie de maîtrise de la masse salariale et sont projetées sur la base des hypothèses suivantes :

- la règle d'un recrutement pour deux sorties de carrière au titre des recrutements nouveaux dans les secteurs autres que ceux de l'Education/Formation et de la Santé ;
- l'impact des mesures salariales du protocole d'accord que le Gouvernement a signé en 2017 avec les organisations syndicales du secteur public ;
- la réforme dans le secteur de la santé visant l'extinction progressive de l'emploi d'aide-soignant, jugé moins performant au regard de la durée de leur formation (06 mois), au profit de celui d'auxiliaire de soins dont la formation se déroule sur trois (03) ans ;

- l'impact de la Politique de Scolarisation Obligatoire ;
- l'impact des lois de programmation militaire et de sécurité intérieure.

Pour l'année 2021, les **charges salariales** sont projetées à **1.831,4 milliards de FCFA** contre **1.770,1 milliards de FCFA** en 2020, représentant 38,3% des recettes fiscales. Elles sont en augmentation de 61,3 milliards de FCFA, soit une progression de 3,5% expliquée par :

- **des augmentations** d'un montant de **134,3 milliards de FCFA** liées notamment :
 - ✓ au recrutement ordinaire de 17.417 agents pour **59,9 milliards de FCFA**. Ces effectifs se composent de 13.678 personnels civils (dont 9.342 agents du secteur de l'éducation et 2.925 agents de la santé), 1 500 policiers et 2.239 militaires ;
 - ✓ à la prise en charge de 500 reports de traitements de 2020 sur 2021 pour un coût de **5,8 milliards de FCFA** ;
 - ✓ à la prise en compte des changements de situation administrative pour un coût total de **22,1 milliards de FCFA** dont 12,2 milliards au titre des avancements et 9,9 milliards au titre des promotions ;
- **des diminutions** d'un montant de **73 milliards de FCFA** liées notamment aux :
 - ✓ sorties de carrière : **11,5 milliards de FCFA** pour un effectif de 6.272 agents (4.271 personnels civils, 433 policiers et 1.568 militaires) ;
 - ✓ anticipation de 500 reports de traitement de 2021 sur 2022: **2,1 milliards de FCFA** ;
 - ✓ dépenses non reconductibles : **24,5 milliards de FCFA**. Il s'agit essentiellement de rappels payés au moment du premier mandatement.

II.2.1.2.3 Biens et services

Les achats de biens et services nécessaires au fonctionnement des services de l'Etat sont projetés en 2021 à **695,9 milliards de FCFA**. Ils intègrent notamment les dépenses d'abonnement (consommation d'eau, de téléphone et d'électricité) pour 112,6 milliards de FCFA. La projection de ces dépenses tient principalement compte des consommations attendues des nouveaux services administratifs, de la consommation des nouvelles universités et structures connexes, de l'augmentation des puissances souscrites, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

Il convient d'indiquer que des mesures de rationalisation sont mises en œuvre en vue de contenir le niveau des dépenses d'abonnement.

Il s'agit notamment :

- du suivi permanent des sites à grande consommation par le Laboratoire des Bâtiments et des Travaux Publics (LBTP) et par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) ;
- du réajustement de la puissance souscrite ;
- de la réalisation des travaux de réparation des fuites d'eau ;
- de l'intensification des missions de la Brigade de Contrôle des Abonnements et du Patrimoine de l'Etat (BCAPE) contre les fraudes sur le réseau électrique et d'adduction d'eau de l'Etat ;
- de la sensibilisation des consommateurs ;
- du renforcement du contrôle de la facturation ;
- de la résiliation des abonnements non utilisés.

Outre les dépenses d'abonnement, les achats de biens et services intègrent les charges de fonctionnement courant des services de l'administration, notamment l'alimentation des armées (40,0 milliards de FCFA), les besoins en carburant de l'armée (14,0 milliards de FCFA), la révision de la liste électorale (6,3 milliards de FCFA) et le fonctionnement

des CEI locales (6,6 milliards de FCFA). Il est également prévu un montant de 15,5 milliards de FCFA pour l'achat de kits scolaires.

II.2.1.2.4 Transferts

Les transferts prévus à **971,0 milliards de FCFA** comprennent 24,7 milliards de FCFA pour le fonctionnement des collectivités territoriales, 15,0 milliards pour le fonctionnement du Conseil National de Sécurité et la sécurisation des élections, 145,9 milliards de FCFA au titre des subventions aux écoles privées pour les frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans ces établissements et 56,5 milliards de FCFA pour les bourses et pécules des élèves et étudiants. En outre, la mise en œuvre du plan de soutien économique, social et humanitaire lié à la crise sanitaire due à la covid-19 se poursuit en 2021 avec une allocation de 391,5 milliards de FCFA.

II.2.1.2.5 Investissements

Les dépenses d'investissement programmées en 2021 portent sur un montant total de **1.959,8 milliards de FCFA**. Elles sont financées à hauteur de 48,9% par les ressources intérieures et de 51,1% sur des concours extérieurs.

Les **dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures** s'élèvent à 957,8 milliards de FCFA. Elles comprennent 149,8 milliards de FCFA pour le financement des projets dans le cadre du C2D, 56,5 milliards de FCFA pour les Collectivités Territoriales, 10 milliards de FCFA affectés au fonds d'études pour la réalisation des études des projets, 45,4 milliards de FCFA pour le projet de transport urbain d'Abidjan et 11,7 milliards de FCFA pour la Couverture Maladie Universelle dont 8,7 milliards de FCFA pour la prise en charge des cotisations des indigents, 20 milliards de FCFA pour les infrastructures de la CAN 2023 et 3 milliards de FCFA pour la subvention d'exploitation.

Les dépenses d'investissement sur financement extérieur sont projetées à **1.002,0 milliards de FCFA**, dont **858,1 milliards de FCFA** au titre des emprunts-projets et **143,9 milliards de FCFA** pour les dons-projets.

Tableau 5 : Prévion des dépenses budgétaires 2021

<i>En milliards de FCFA</i>		
Natures des dépenses	Budget 2020	Budget 2021
Charges financières de la dette publique	643,0	802,5
Dette intérieure	252,6	322,6
Dette extérieure	390,4	479,9
Dépenses de personnel	1 770,1	1 831,4
Biens et services	747,9	695,9
dont Abonnement	110,2	112,6
Organisation des élections	75,9	12,9
Carburant des armées	14,0	14,0
Alimentation des armées	41,7	40,0
Transferts	545,8	971,0
dont Subventions aux écoles privées	138,9	145,9
Subvention au secteur électricité	14,4	14,2
Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	15,0	15,0
Transfert aux collectivités	23,7	24,7
Dépenses d'investissement	2 100,3	1 959,8
Financement Trésor	932,1	957,8
Emprunts-projets	977,8	858,1
Dons-projets	190,4	143,9
TOTAL	5 807,2	6 260,6

Sources : DGBF, DGTCP

Les prévisions de recettes et de dépenses budgétaires affichent un déficit budgétaire de **1.924,9 milliards de FCFA** qui sera financé par les ressources de trésorerie.

II.2.2 Ressources et charges de trésorerie

Les ressources et les charges de trésorerie prévues dans le budget pour l'année 2021 s'élèvent respectivement à **3.255,3 milliards de FCFA** et **1.330,3 milliards de FCFA**.

Tableau 6 : Prévion des ressources et des charges de trésorerie 2021

<i>En milliards de FCFA</i>		
Libellés	Budget 2020	Budget 2021
Ressources de trésorerie	2 921,7	3 255,3
Produits de cession des actifs	126,3	126,3
Remboursements de prêts et avances	1,5	10,0
Emprunts sur marchés monétaire et financier intérieurs	1 494,4	1 977,3
Emprunts-projets	977,8	858,1
Emprunts-programmes	321,8	283,6
Charges de trésorerie	1 494,1	1 330,3
Amortissement Dette publique	1 494,1	1 330,3
- Dette intérieure	1 015,1	749,7
- Dette extérieure	479,0	580,7
GAP/EXCEDENT	1 427,7	1 924,9

Sources : DGBF, DGTCP, DGPE

II.2.2.1 Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont projetées à hauteur de **3.255,3 milliards de FCFA** en 2021. Elles sont constituées de produits de cession des actifs, de produits des remboursements de prêts rétrocédés et de produits des emprunts à court, moyen et long termes.

Les produits de cession des actifs sont attendus à hauteur de **126,3 milliards de FCFA**. Ces recettes proviennent principalement de la cession des actifs de l'Etat dans les sociétés ORANGE Côte d'Ivoire, Société des Mines d'Ity (SMI), LOYALE VIE et Industrial Promotion Services West Africa (IPS-WA).

Les produits des remboursements des prêts rétrocédés sont prévus à hauteur de **10,0 milliards de FCFA**.

Les emprunts sur les marchés monétaire et financier sont prévus à hauteur de **1.977,3 milliards de FCFA**. Ce niveau tient compte des mobilisations sur le marché sous-régional et de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). Un ensemble varié d'instruments sera utilisé pour répondre aux exigences et besoins du marché, tout en accordant une priorité aux maturités longues, conformément à la SDMT.

Les emprunts-programmes venant en appuis budgétaires sont d'un montant de **283,6 milliards de FCFA** et sont attendus notamment de la Banque mondiale (150,0 milliards de FCFA) et de l'AFD (39,8 milliards). Ces appuis intègrent un montant de 49,2 milliards de FCFA qui sera affecté au financement du plan de soutien économique, social et humanitaire.

Les emprunts-projets sont prévus à **858,1 milliards de FCFA** et sollicités principalement auprès de :

- Banque mondiale (305,7 milliards de FCFA) ;
- EXIMBANK CHINE (118,0 milliards de FCFA) ;
- Banque Islamique de Développement (86,8 milliards de FCFA) ;

- Banque Africaine de Développement (71,5 milliards de FCFA) ;
- Gouvernement chinois (40 milliards de FCFA) ;
- Gouvernement japonais (37,9 milliards de FCFA) ;
- Gouvernement français (36,9 milliards de FCFA) ;
- Banque Ouest Africaine de Développement (30,6 milliards de FCFA) ;
- Banque Commerciale et Industrielle de Chine (21,7 milliards de FCFA) ;
- AFREXIMBANK Inde (16,3 milliards de FCFA) ;
- Fonds koweïtien (14,4 milliards de FCFA) ;
- Banque Européenne d'Investissement (12,9 milliards de FCFA) ;
- Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (12,6 milliards de FCFA) ;
- United Bank for Africa (10 milliards de FCFA) ;
- Fonds saoudien (5,8 milliards de FCFA) ;
- Crédit Agricole Français (5,0 milliards de FCFA).

II.2.2.2 Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie, composées du remboursement du capital de la dette publique, sont projetées à **1.330,3 milliards de FCFA** en 2021.

Le remboursement du capital de la dette intérieure, prévu à **749,7 milliards de FCFA**, est principalement constitué de 702,7 milliards de FCFA de remboursement de titres publics, de 1,8 milliard de FCFA d'échéances de la dette de la BCEAO et de 37,6 milliards de FCFA de remboursement de capital au profit des banques commerciales.

Le remboursement du capital de la dette extérieure, d'un montant de **580,7 milliards de FCFA**, intègre 176,3 milliards de FCFA d'échéances au profit des créanciers multilatéraux dont 103,4 milliards de FCFA au titre du FMI et 152,0 milliards de FCFA de règlements en faveur des créanciers du Club de Paris, comprenant les échéances du C2D pour

149,8 milliards de FCFA. Ce remboursement inclut également 35,4 milliards de FCFA d'échéances au titre des autres créanciers bilatéraux et 216,9 milliards de FCFA pour les créanciers privés dont 34,3 milliards de FCFA au titre de l'Eurobond.

Les prévisions de ressources et de charges de trésorerie font apparaître un solde de **1.924,9 milliards de FCFA** qui financera le déficit budgétaire.

II.2.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les **recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor** sont projetées à **808,0 milliards de FCFA** pour l'année 2021. Elles intègrent 7,7 milliards de FCFA au titre du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) et 169,9 milliards de FCFA pour le Fonds d'Entretien Routier (FER). Ces ressources comprennent également 68,0 milliards de FCFA au titre des prélèvements au profit de l'UEMOA (Prélèvement Communautaire de Solidarité), de la CEDEAO (Prélèvement Communautaire de la CEDEAO) et de l'Union Africaine (taxe à l'importation de l'UA).

Par ailleurs, les prélèvements dans le secteur de l'anacarde (pour la structuration de la filière, le financement de la sacherie brousse et le reprofilage des pistes) sont projetés à 25,8 milliards de FCFA.

Les ressources des Comptes Spéciaux du Trésor intègrent également les recettes à transférer aux collectivités territoriales pour 182,7 milliards de FCFA, la Taxe Spécifique Unique (TSU) affectée à la SIR à hauteur de 71,2 milliards de FCFA, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 13,8 milliards de FCFA et les autres recettes affectées pour un montant de 268,9 milliards de FCFA.

II.3 Analyse par mission des dépenses du budget de l'année 2021

Les dépenses du budget pour l'année 2021 se répartissent par mission comme suit :

- **Pouvoirs Publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance : 692,8 milliards de FCFA** alloués aux organes législatifs (28,8 milliards de FCFA), aux organes exécutifs (169,0 milliards de FCFA), aux organes juridictionnels (15,0 milliards de FCFA), aux organes consultatifs (30,1 milliards de FCFA), aux affaires extérieures (101,5 milliards de FCFA) ainsi que celles relatives à la décentralisation (348,3 milliards de FCFA) ;
- **Défense, Sécurité et Justice : 591,8 milliards de FCFA** comprenant notamment, 351,4 milliards de FCFA pour les services des armées, 171,0 milliards de FCFA pour la police et 69,4 milliards de FCFA pour la justice ;
- **Administration Générale et Développement Economique : 3.343,2 milliards de FCFA** dont 31,5 milliards de FCFA au titre des affaires communes de l'administration générale et financière, 2.477,1 milliards de FCFA pour les finances (comprenant le service de la dette publique à hauteur de 2.132,8 milliards de FCFA), 808,5 milliards de FCFA pour la coordination des affaires budgétaires et de la dépense publique ainsi que 24,1 milliards de FCFA pour la planification, la programmation et les statistiques générales ;
- **Enseignement, Formation et Recherche : 1.391,0 milliards de FCFA** affectés notamment à l'enseignement secondaire technique et professionnel (1.146,5 milliards de FCFA) et à l'enseignement supérieur (244,5 milliards de FCFA) ;
- **Santé et Action Sociale : 510,2 milliards de FCFA** dont 411,5 milliards de FCFA pour la conduite de la mission de la santé, 22,5 milliards de FCFA pour la protection de la famille, de la femme et

de l'enfant ainsi que 76,3 milliards de FCFA pour les actions de protection sociale et d'emploi ;

- **Culture, jeunesse, sports et Loisirs : 177,6 milliards de FCFA** pour soutenir la promotion de la culture, les activités sportives et la communication ;
- **Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs : 1.157,7 milliards de FCFA** destinés notamment à l'équipement et à l'entretien routier (588,8 milliards de FCFA), à l'habitat et à l'urbanisme (64,8 milliards de FCFA), à l'hydraulique (86,1 milliards de FCFA), au pétrole et à l'énergie (268,0 milliards de FCFA) ainsi qu'aux transports et affaires maritimes (82,0 milliards de FCFA) ;
- **Production, Développement Industriel et Commercial : 322,2 milliards de FCFA** dont 305,1 milliards de FCFA pour l'agriculture et les ressources halieutiques et un crédit de 13,9 milliards de FCFA à la promotion de l'industrie et des PME ;
- **Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature : 214,5 milliards de FCFA** dont 178,5 milliards de FCFA pour la protection de l'environnement et de l'assainissement et 36,0 milliards de FCFA pour la protection de la faune et de la flore.

Tableau 7 : Répartition par mission des dépenses du budget pour l'année 2021

Missions	Budget	Part dans le budget
1. Pouvoirs Publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	692,8	8,2%
dont		
<i>Organes législatifs</i>	28,8	0,3%
<i>Organes exécutifs</i>	169,0	2,0%
<i>Organes juridictionnels</i>	15,0	0,2%
<i>Organes consultatifs</i>	30,1	0,4%
<i>Affaires extérieures</i>	101,5	1,2%
<i>Décentralisation</i>	348,3	4,1%
2. Défense, Sécurité et Justice	591,8	7,0%
dont		
<i>Armée</i>	351,4	4,2%
<i>Police</i>	171	2,0%
<i>Justice</i>	69,4	0,8%
3. Administration Générale et Développement Economique	3 343,2	39,8%
dont		
<i>Affaires communes de l'administration générale et financière</i>	31,5	0,4%
<i>Finances</i>	2 477,1	29,5%
<i>Budget et dépense publique</i>	808,5	9,6%
<i>Planification, programmation, prévision et statistiques générales</i>	24,1	0,3%
4. Enseignement, Formation et Recherche	1 391,0	16,6%
dont		
<i>Enseignement secondaire, technique et professionnel</i>	1 146,5	13,7%
<i>Enseignement supérieur</i>	244,5	2,9%
5. Santé et Action Sociale	510,2	6,1%
dont		
<i>Santé</i>	411,5	4,9%
<i>Protection Famille, Femme et enfant</i>	22,5	0,3%
<i>Emploi et protection Sociale</i>	76,3	0,9%
6. Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs	177,6	2,1%
dont		
<i>Culture</i>	24,8	0,3%
<i>Sports</i>	109,4	1,3%
<i>Jeunesse et Emploi des Jeunes</i>	14,0	0,2%
7. Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs	1 157,7	13,8%
dont		
<i>Equipement et Entretien Routier</i>	588,8	7,0%
<i>Habitat et urbanisme</i>	64,8	0,8%
<i>Hydraulique</i>	86,1	1,0%
<i>Pétrole et Energie</i>	268,0	3,2%
<i>Transports et affaires maritimes</i>	82,0	1,0%
8. Production, Développement Industriel et Commercial	322,2	3,8%
dont		
<i>Agriculture et ressources halieutiques (y/c FIMR)</i>	305,1	3,6%
<i>Industrie et promotion PME</i>	13,9	0,2%
9. Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature	214,5	2,6%
dont		
<i>Protection de l'environnement et Assainissement</i>	178,5	2,1%
<i>Protection de la faune et de la Flore</i>	36,0	0,4%
TOTAL	8 389,9	100,0%

Source : DGBF

II.4 Dépenses de lutte contre la pauvreté

À travers le budget pour l'année 2021, le Gouvernement entend poursuivre sa politique de lutte contre la pauvreté et les disparités sociales. Par conséquent, il accorde une attention particulière aux dépenses favorisant l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations les plus défavorisées.

C'est dans cette optique que le budget pour l'année 2021 prévoit une dotation de **2.863,8 milliards de FCFA** au titre des dépenses "pro-pauvres". Ce niveau enregistre une augmentation de 4% par rapport à 2020 et représente 7,6% du PIB. Ces dépenses couvrent différents secteurs sociaux.

Au titre de l'**Éducation**, les crédits prévus se chiffrent à **1.390,6 milliards de FCFA** et couvrent notamment l'acquisition de manuels, de kits scolaires et de mallettes pédagogiques ainsi que la construction, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures scolaires. Ces crédits prennent également en compte le renforcement des moyens de fonctionnement des structures éducatives, les bourses et les subventions aux écoles privées.

Pour ce qui concerne la division **santé**, une inscription budgétaire de **466,7 milliards de FCFA** est prévue, entre autres, pour les opérations de réhabilitation et de rééquipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), des hôpitaux généraux et des autres structures sanitaires. Cette inscription prend aussi en compte la consolidation des actes de prévention et de lutte contre les pathologies et endémies ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA.

Les crédits inscrits au titre des **affaires sociales** s'élèvent à **63,8 milliards de FCFA** et sont destinés à l'équipement des orphelinats, des pouponnières et des centres sociaux, à la formation du personnel d'appui

ainsi qu'à la prise en charge des indigents, des populations vulnérables et victimes de catastrophes.

Les secteurs de l'**agriculture** ainsi que **des ressources animales et halieutiques** bénéficient d'une inscription budgétaire globale de **165,7 milliards de FCFA** qui couvre les programmes de développement et de promotion de l'agriculture, les projets d'aménagement hydro-agricole, de diversification agricole, de gestion des terroirs et d'équipement rural. Cette inscription prend également en compte l'appui à l'élevage, à la production laitière, à la pêche, à l'aquaculture et à l'agriculture vivrière, ce qui favorise la consolidation de la politique de l'autosuffisance alimentaire.

Des crédits de **267,1 milliards de FCFA** sont prévus pour **l'assainissement et l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en fourniture d'électricité**. Ils sont consacrés notamment aux actions d'assainissement et à l'enlèvement des ordures ménagères, ainsi qu'à l'hydraulique urbaine et villageoise par la réparation et l'installation de pompes à motricité humaine. La poursuite des programmes d'électrification rurale et d'extension des réseaux électriques urbains est également prise en compte.

Les collectivités territoriales disposent d'une subvention de **87,4 milliards de FCFA** pour mener les actions de développement économique et social dans leurs différentes localités.

CONCLUSION

D'un niveau de **8.398,9 milliards de FCFA**, le budget au titre de l'année 2021, deuxième budget élaboré sous la forme de budget-programmes, est en hausse de 337,9 milliards de FCFA par rapport au budget initial 2020, soit une progression de 4,2%.

Le présent budget a été conçu dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 avec ses effets négatifs sur l'économie. Il vise donc à soutenir la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement, notamment la redynamisation de l'activité économique à travers la poursuite du plan de soutien économique, social et humanitaire mis en place pour faire face aux effets négatifs de la crise liée à la Covid-19. Une attention particulière est donc portée à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers, entre autres, la poursuite du renforcement des systèmes sanitaire et éducatif, ainsi que l'affermissement du dispositif sécuritaire. Ce projet de budget contribue, en outre, à la poursuite de la consolidation de la transformation structurelle de l'économie.

En vue de garantir l'atteinte des objectifs susmentionnés, un accent sera mis sur le respect scrupuleux de la discipline budgétaire et des règles encadrant le nouveau mode de gestion budgétaire qu'est le budget-programmes.

ANNEXES

- Annexe 1** : Cadrage Budgétaire de l'année 2021
- Annexe 2** : Evolution des recettes fiscales
- Annexe 3** : Evolution des recettes non fiscales
- Annexe 4** : Evolution des ressources du budget de l'Etat
- Annexe 5** : Evolution des dépenses du budget de l'Etat
- Annexe 6** : Masse salariale 2021
- Annexe 7** : Répartition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2021 selon la classification fonctionnelle
- Annexe 8** : Dépenses de lutte contre la pauvreté du budget 2021
- Annexe 9** : Plan de trésorerie prévisionnel et mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat au titre de l'année 2021
- Annexe 10** : Situation des restes à payer de l'Etat à fin août 2020
- Annexe 11** : Situation des restes à recouvrer à fin août 2020

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire 2021

En milliards de FCFA

RESSOURCES	Budget 2020	Budget 2021	DEPENSES	Budget 2020	Budget 2021
RECETTES ET DEPENSES BUDGETAIRES					
RECETTES FISCALES	3 940,8	3 946,1	CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE	643,0	802,5
- DGI	2 226,3	2 189,8	Dettes intérieure	252,6	322,6
dont revenus de pétrole	27,0	35,6	Dettes extérieure	390,4	479,9
<i>dont arriérés dus par PETROCI</i>	2,6	2,6	PERSONNEL	1 770,1	1 831,4
revenus de gaz	64,4	64,2	Gestion Solde	1 265,9	1 315,2
- TRESOR	12,1	11,0	Police	94,9	98,8
dont impôts sur revenus et salaires	10,9	10,1	Militaire	153,8	154,1
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	1 702,4	1 745,3	EPN	154,1	159,8
dont DUS	419,2	456,2	Institutions nationales	59,3	60,0
RECETTES NON FISCALES	79,0	88,7	Rémun. Person. local ambass.	24,1	24,6
Recettes non fiscales Trésor	49,1	54,8	Transferts aux collect. Décen.	6,2	6,2
Revenus du domaine DGI	29,7	33,8	Divers	11,8	12,8
Bonus de signature secteur pétrolier	0,0	0,0	BIENS ET SERVICES	747,9	695,9
Licences de télécommunication	0,2	0,1	Abonnement	110,2	112,6
DONS	359,7	300,8	Organisation des élections	75,9	12,9
Dons programmes	169,3	156,9	Carburant des armées	14,0	14,0
AFD (C2D)	147,6	149,8	Fonds de réserves Café-cacao	1,0	1,0
GVT Espagnol (PCD)	7,3	0,0	Alimentation des armées	41,7	40,0
UE	14,4	7,1	Kits scolaires	505,2	499,9
Dons projets	190,4	143,9	Autres achats de biens et services	505,2	499,9
			TRANSFERT	545,8	971,0
			Subventions aux écoles privées	138,9	145,9
			Subvention au secteur électricité	14,0	14,2
			Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	15,0	15,0
			Bourses et péculés	50,2	56,5
			Transfert aux collectivités	23,7	24,7
			Plan de soutien économique, social et humanitaire/Coronavirus	304,0	391,5
			Autres transferts	304,0	323,3
			INVESTISSEMENT	2 100,3	1 959,8
			- Trésor	932,1	957,8
			Projets C2D et PCD (AFD et Espagne)	154,9	149,8
			Investissement des collectivités	51,3	56,5
			Investissement CNS	8,0	8,0
			Fonds d'Etudes	10,0	10,0
			Restructuration des banques	5,0	10,0
			Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)	47,4	45,4
			Infrastructures CAN 2023	20,0	20,0
			Couverture Maladie Universelle (CMU)	11,7	11,7
			Autres investissements	635,5	646,4
			- Financement extérieur des projets	1 168,2	1 002,0
			Emprunts-projets	977,8	858,1
			Dons-projets	190,4	143,9
TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRES (I)	4 379,5	4 335,6	TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES (II)	5 807,2	6 260,6
Solde budgétaire de l'Administration centrale (I)-(II)	-1 427,7	-1 924,9	RESSOURCES ET CHARGES DE TRESORERIE		
Privatisation et ventes d'actifs	126,3	126,3	Amortissement de la dette publique	1 494,1	1 330,3
Transfert des entreprises/dette rétrocédée	1,5	10,0	Dettes intérieure	1 015,1	749,7
Emprunts sur marchés monétaire et financier	1 494,4	1 977,3	Dettes extérieure	479,0	580,7
Emprunts programmes	321,8	283,6			
FMI	152,5	150,0			
Banque Mondiale	113,5	150,0			
Banque Africaine de Développement	49,2	25,0			
AFD (Autre appui budgétaire)	6,6	39,8			
Allemande	19,6	19,6			
Autres (BEI, etc.)	49,2	49,2			
Emprunts-projets	977,8	858,1			
TOTAL DES RESSOURCES DE TRESORERIE (III)	2 921,7	3 255,3	TOTAL DES CHARGES DE TRESORERIE (IV)	1 494,1	1 330,3
Solde de trésorerie (III)-(IV)	1 427,7	1 924,9	RECETTES ET DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR		
Fonds d'investissements en Milieu Rural (FIMR)	7,7	7,7	Programme d'investissements en Milieu Rural / FIMR	7,7	7,7
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	147,1	169,9	Programme d'entretien routier / FER	147,1	169,9
Recettes affectées aux collectivités	159,9	182,7	Depenses des collectivités sur recettes affectées	159,9	182,7
TSU SIR	61,2	71,2	TSU SIR	61,2	71,2
Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	55,0	59,3	Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	55,0	59,3
Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	9,2	8,7	Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	9,2	8,7
Parafiscalité anacarde	26,6	25,8	Parafiscalité anacarde	26,6	25,8
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	8,4	13,8	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	8,4	13,8
Autres recettes affectées et parafiscalité	284,6	268,9	Autres dépenses sur recettes affectées	284,6	268,9
TOTAL DES RECETTES DES CST (V)	759,7	808,0	TOTAL DES DEPENSES DES CST (VI)	759,7	808,0
TOTAL RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT (I)+(III)+(V)	8 061,0	8 398,9	TOTAL DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT (II)+(IV)+(VI)	8 061,0	8 398,9
GAP/EXCEDENT	0,0	0,0			
PIB nominal	36 044,0	37 698,5	Masse salariale en % du PIB	4,9%	4,9%
Recette fiscale TOFE	4 742,1	4 780,3	Masse salariale en % des recettes fiscales	37,3%	38,3%
Pression fiscale	13,2%	12,7%	Investissement Budget en % du PIB	6,3%	5,7%

Source: DGBF, DGE, DGTCF, DGI, DGD

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales

En milliards de FCFA

	Budget 2017		Budget 2018		Budget 2019		Budget 2020		Budget 2021
	Collectif	Réalisation	Initial	Réalisation	Initial	Réalisation	Initial	Estimation	
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	3 070,9	3 087,5	3 375,0	3 207,8	3 649,1	3 462,0	3 940,8	3 499,6	3 946,1
<i>dont recettes hors DUS</i>	<i>2 667,0</i>	<i>2 641,9</i>	<i>3 011,0</i>	<i>2 827,1</i>	<i>3 267,0</i>	<i>3 046,9</i>	<i>3 521,6</i>	<i>3 093,4</i>	<i>3 489,9</i>
DGI	1 664,3	1 644,3	1 860,5	1 770,4	2 085,9	1 900,9	2 226,3	1 884,2	2 189,8
Impôts directs	926,9	909,7	1 068,1	1 046,4	1 206,4	1 057,0	1 262,4	1 022,0	1 132,5
Impôts sur bénéfices	388,6	393,8	442,6	462,4	520,4	459,2	509,3	389,9	410,8
- BIC hors pétrole	299,1	306,8	348,7	354,1	401,5	334,5	414,4	305,5	317,6
- BIC pétrole et gaz	65,8	64,1	64,5	87,3	80,6	102,2	66,3	63,1	66,9
<i>dont gaz imputé</i>	<i>47,8</i>	<i>55,2</i>	<i>46,2</i>	<i>47,8</i>	<i>46,2</i>	<i>52,2</i>	<i>46,2</i>	<i>45,1</i>	<i>43,7</i>
- Impôt synthétique	4,6	4,4	7,2	5,1	7,2	5,2	7,1	3,6	5,4
- Prélèvement AIRSI	19,1	18,6	22,1	15,8	31,1	17,3	21,5	17,7	20,8
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	445,8	430,6	518,0	475,9	565,3	503,3	605,6	523,9	613,0
- Impôts sur traitement et salaire	378,7								
- Contribution employeur (<i>hors FDFP</i>)	67,1								
Contribution pour la sortie de crise (<i>ex CRN</i>)				0,2		0,0			
Impôts fonciers						3,7			
Impôts sur revenu capitaux mobiliers/IRC	92,6	85,3	107,4	107,9	120,7	90,8	147,5	108,2	108,7
Impôts indirects	737,3	734,6	792,4570	724,0	871,5	843,9	963,9	862,2	1 057,3
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	360,6	347,0	426,4	384,3	484,4	434,4	533,9	470,3	555,8
TOB (<i>ex TPS</i>)	66,0	62,4	73,0	66,1	76,9	70,4	85,0	77,3	98,0
Taxes sur boissons et tabacs	35,0	35,2	43,2	43,3	50,4	49,3	59,3	51,7	55,8
Droits d'enregistrement et de timbre	124,7	148,0	89,8	85,6	113,1	133,1	127,6	129,7	186,4
<i>dont enregistrement café cacao</i>	<i>59,2</i>	<i>80,7</i>	<i>0,0</i>	<i>12,9</i>	<i>33,3</i>	<i>53,5</i>	<i>41,0</i>	<i>42,8</i>	<i>89,2</i>
Patentes et Licences	12,8	24,5	23,0	26,6	11,8	18,2	12,6	12,9	12,2
Taxe sur les télécommunications	61,6	44,9	54,9	44,5	56,2	53,3	63,2	48,3	61,1
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	27,2	23,7	27,4	20,7	30,5	16,2	35,6	20,7	31,0
Taxe sur caoutchouc	2,0	5,1	7,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Taxe ad valorem (secteur minier)	17,0	14,3	18,0	13,9	11,8	18,5	19,0	22,8	21,1
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i>)	2,2	2,0	2,1	1,5	1,8	5,4	2,6	1,6	3,0
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	28,2	27,5	27,7	37,4	34,6	43,1	25,1	27,0	32,9
<i>dont gaz imputé</i>	<i>20,5</i>	<i>23,5</i>	<i>19,8</i>	<i>20,5</i>	<i>19,8</i>	<i>0,0</i>	<i>18,1</i>	<i>19,3</i>	<i>20,5</i>
Nouvelle taxes						2,0	0,0	0,0	0,0
Exonérations fiscales					8,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TRESOR	8,5	9,3	9,4	11,3	9,4	12,1	12,1	8,7	11,0
Impôts directs	6,9	7,6	7,8	9,9	7,8	10,7	10,9	8,7	10,1
Impôts sur revenus et salaires	6,9	7,6	7,8	9,9	7,8	10,7	10,9	8,7	10,1
Impôts fonciers (<i>y/c RS 15% Loyer</i>)						0,0	0,0	0,0	0,0
Impôts indirects	1,6	1,7	1,6	1,3	1,7	1,4	1,2	0,0	1,0
Timbres et vignettes	1,6	1,7	1,6	1,3	1,7	1,4	1,2	0,0	1,0
Autres indirects						0,0	0,0	0,0	0,0
DGD	1 398,2	1 433,9	1 505,1	1 426,2	1 553,7	1 549,1	1 702,4	1 606,7	1 745,3
Droits et taxes à l'importation	994,3	988,3	1 141,2	1 045,4	1 171,6	1 134,0	1 283,2	1 200,5	1 289,1
Taxes sur produits pétroliers (<i>hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015</i>)	192,4	202,8	265,8	201,3	229,4	109,5	289,6	362,7	280,8
Taxes hors produits pétroliers (<i>hors SGS, PCS et PCC</i>)	801,8	785,5	875,4	844,1	942,2	1 024,5	993,6	837,8	1 008,2
Taxes à l'exportation	403,9	445,6	363,9	380,8	382,1	415,1	419,2	406,2	456,2
REVENUS DU DOMAINE	21,0	23,6	23,6	34,0	32,3	17,9	29,7	26,0	33,8
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	550,0	555,1	638,2	611,2	727,5	682,8	759,7	672,1	808,0
FDFP	17,6	18,4	20,5	20,4	24,6	22,3	28,0	22,0	27,9
Fonds de financement de la salubrité urbaine / ANAGED	31,1	29,8	25,2	33,8	34,3	44,3	50,8	40,0	49,6
ONAD			10,1	8,6	7,1	12,7	10,0	12,4	12,4
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)-ANAGED			3,0	5,6	4,8	6,2	8,4	9,8	13,8
TVA secteur électricité	16,2	35,9	26,5	35,8	29,9	50,4	42,2	28,9	32,7
Vignettes et patentes Part FER	26,4	26,1	33,5	21,2	30,9	28,0	32,3	23,6	45,1
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	78,1	82,1	93,6	94,9	117,4	106,1	114,8	101,3	109,6
PCS, PCC, UA et SGS	88,4	83,1	89,8	94,1	105,3	68,0	103,7	90,9	103,5
Recettes affectées aux collectivités	123,4	100,4	149,3	110,6	159,4	121,7	159,9	133,0	182,7
FIMR	14,5	13,6	13,4	8,7	12,5	11,0	7,7	7,7	7,7
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse	38,3	40,1	32,5	29,0	33,3	14,1	27,8	27,8	28,0
Fonds d'Investissement Agricole (ZQC)	12,4	10,3	10,6	5,3	10,8	17,2	4,7	4,7	4,7
TSU SIR	52,2	55,6	55,6	67,0	53,1	68,5	61,2	60,5	71,2
DUS anacarde transféré à la filière (30%)									
Taxe Spécifique sur Equipement (TSE)			23,6	25,3	16,0	19,1	16,0	16,0	25,8
Parafiscalité anacarde					26,6	8,1	26,6	25,6	15,3
Recettes de péages (FER)						0,0	15,2	15,2	78,2
Autres Taxes affectées	51,3	59,7	51,0	49,5	60,0	90,7	62,9	55,3	55,3
TOTAL RECETTES FISCALES (hors FIMR)	3 627,4	3 652,6	4 023,4	3 844,3	4 396,3	4 151,7	4 742,1	4 189,9	4 780,3
PIB nominal	23 599,5	29 955,0	25 867,3	32 222,3	27 484,7	34 298,9	36 044,0	35 124,6	37 698,5
Pression fiscale TOFE	15,4%	12,2%	15,6%	11,9%	16,0%	12,1%	13,2%	11,9%	12,7%

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Annexe 3 : Evolution des recettes non fiscales

En milliards de Franc CFA

	Budget 2019		Budget 2020		Budget 2021
	Initial	Réal.	Initial	Est.	
Recettes non fiscales du Trésor	32,5	75,6	49,1	43,8	54,8
Dividendes PETROCI	5,0	9,8	8,2	8,2	10,0
Autres Dividendes (SIB, SGBCI, autres)	9,0	18,2	11,8	11,8	15,3
Recettes des services	18,5	47,6	29,1	23,9	29,5
Revenus du domaine	32,3	17,9	29,7	26,0	33,8
Bonus de signature		8,1			
Redevance téléphonie cellulaire	20,6	19,4	0,2	0,2	0,1
TOTAL	85,3	120,9	79,0	70,0	88,7

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

Annexe 4 : Evolution des ressources du budget de l'Etat

En milliards de FCFA

Nature des recettes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*
	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Budget voté	Budget voté	Budget voté	Budget voté
RESSOURCES INTERIEURES	3 590,0	4 182,3	5 140,9	5 074,6	5 471,1	6 014,4	6 401,7	6 956,4
Recettes fiscales	2 539,0	2 719,4	3 043,3	3 070,9	3 406,0	3 669,1	3 940,8	3 946,1
Recettes non fiscales	137,3	243,3	108,3	144,6	116,2	188,8	79,0	88,7
Transfert des entreprises	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	1,5	1,5	10,0
Produits de privatisation	41,7	41,9	34,3	23,9	2,8	102,0	126,3	126,3
FIMR (fonds café cacao)	8,4	9,0	13,9	14,5	13,4	12,5	7,7	7,7
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)		28,8	91,9	104,5	127,2	148,3	147,1	169,9
Autres recettes affectées			345,6	431,0	497,6	566,7	605,0	630,4
Recettes exceptionnelles			100,0	12,4				
Titres publics-Emissions	905,2	1 181,9	1 437,9	1 296,8	1 310,7	1 429,0	1 494,4	1 977,3
RESSOURCES EXTERIEURES	817,5	1 013,7	1 024,9	1 373,0	1 285,2	1 319,9	1 659,3	1 442,5
Appuis budgétaires	261,4	254,1	274,7	447,4	369,1	379,7	491,1	440,5
Ressources des projets et dons programmes	556,1	759,6	750,2	925,6	916,1	940,2	1 168,2	1 002,0
Emprunts-projets	319,9	495,4	522,4	681,3	755,8	780,4	977,8	858,1
Dons-projets	236,2	264,2	227,8	244,3	160,3	159,8	190,4	143,9
TOTAL GENERAL	4 407,5	5 196,0	6 165,8	6 447,6	6 756,3	7 334,3	8 061,0	8 398,9

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

(*) N.B.: Pour des besoins de comparabilité, les données des années 2020 et 2021 ont été présentées selon le format précédent celui correspondant au budget-programmes.

Annexe 5 : Evolution des dépenses du budget de l'Etat

En milliards de FCFA

Nature des dépenses	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2021*
	Collectif	Collectif	Collectif	Collectif	Budget voté	Budget voté	Budget voté	Budget voté
DETTE PUBLIQUE	1 129,0	1 295,0	1 340,3	1 459,8	1 547,3	1 821,4	2 137,1	2 132,8
Dettes intérieure	814,3	856,4	860,5	884,2	919,0	1 062,4	1 267,7	1 072,2
Dettes extérieure	314,7	438,6	479,8	575,5	628,3	759,1	869,4	1 060,6
DEPENSES ORDINAIRES	1 964,1	2 361,0	2 487,9	2 691,0	2 737,8	2 877,7	3 063,9	3 498,3
Abonnement	49,1	62,5	81,4	90,6	97,9	104,1	110,2	112,6
Personnel	1 175,7	1 328,4	1 434,0	1 512,2	1 635,4	1 720,8	1 770,1	1 831,4
Autres dépenses de fonctionnement	739,3	970,2	972,5	1 088,2	1 004,6	1 052,7	1 183,6	1 554,3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 314,4	1 540,0	1 992,0	1 865,9	1 997,2	2 095,2	2 281,7	2 163,2
Trésor	758,3	780,4	1 241,8	940,3	1 081,1	1 154,9	1 113,5	1 161,2
dont Investissements FIMR, FER et Parafiscalité anacarde	8,4	37,8	105,8	119,0	164,1	187,5	181,4	203,4
Emprunts	319,9	495,4	522,4	681,3	755,8	780,4	977,8	858,1
Dons	236,2	264,2	227,8	244,3	160,3	159,8	190,4	143,9
DEPENSES SUR RECETTES AFFECTEES (hors FIMR, FER et parafiscalité anacarde)			345,6	431,0	474,0	540,0	578,3	604,6
TOTAL	4 407,5	5 196,0	6 165,8	6 447,6	6 756,3	7 334,3	8 061,0	8 398,9

Source : DGBF

(*) N.B.: Pour des besoins de comparabilité, les données des années 2020 et 2021 ont été présentées selon le format précédent celui correspondant au budget-programmes.

Annexe 6 : Masse salariale 2021

En milliards de FCFA

Libellé	Budget 2021
Gestion par la Solde	
661100 Fonctionnaires de catégorie A	1 315,2
662200 Rémunération du personnel occasionnel	1 175,0
664100 Cotisations retraite des personnels sous statut	0,2
669900 Dépenses non ventilées	132,3
Solde de la Police	7,7
661500 Traitement de base police	98,8
664100 Cotisations retraite des personnels sous statut	89,7
664100 Cotisations retraite des personnels sous statut	9,1
Solde des militaires	
661700 Traitement de base des militaires	154,1
663990 Autres primes et indemnités	125,5
664200 Cotisations retraite des personnels militaires	12,7
664200 Cotisations retraite des personnels militaires	15,9
Subventions aux EPN et autres organismes	
639100 Subventions d'équilibre-personnel	159,8
641110 Transferts pour dépenses de personnel	17,5
641210 Transferts pour dépenses de personnel	110,9
641210 Transferts pour dépenses de personnel	31,3
Institutions Nationales	
639100 Subvention d'équilibre-personnel	60,0
641110 Transferts pour dépenses de personnel	2,5
643210 Transferts aux Institutions Nationales pour dépenses de personnel	54,2
663990 Autres primes et indemnités	1,5
663990 Autres primes et indemnités	1,7
Rémunération du personnel local des ambassades	
662200 Remuneration du personnel occasionnel	24,6
662300 Remuneration des gens de maison	2,4
662300 Remuneration des gens de maison	0,8
662400 Remuneration du personnel sous contrat en poste a l'etranger	8,8
664900 Cotisations sociales non ventilees	3,2
665300 Frais de scolaire de personnel des ambassades	3,8
665300 Frais de scolaire de personnel des ambassades	3,8
Autres	5,7
Transferts aux Collectivités Décentralisées-personnel	
642110 Transferts pour dépenses de personnel	6,2
642110 Transferts pour dépenses de personnel	0,5
642210 Transferts pour dépenses de personnel	5,7
DIVERS	
632100 Subventions d'équilibre-Personnel	12,8
632100 Subventions d'équilibre-Personnel	0,5
639100 Subventions d'équilibre-Personnel	0,7
662190 Autres rémunérations du personnel sous contrat et des décisionnaires	3,9
663990 Autres primes et indemnités	4,6
664320 Cotisations CNPS des agents contractuels et décisionnaires Part employer	0,9
669900 Dépenses de personnel non ventilées	1,0
669900 Dépenses de personnel non ventilées	1,0
Autres	2,4
TOTAL MASSE SALARIALE BUDGET	1 831,4
<i>(en % des recettes fiscales (Norme communautaire = 35%))</i>	
	38,3%
<i>Pourcentage du PIB</i>	
	4,9%
Pour mémoire : PIB 2021 = 37 698,5	

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

Annexe 7 : Répartition des dépenses du budget de l'Etat pour l'année 2021 selon la classification fonctionnelle

En milliards de FCFA

Divisions	Groupes	Budget 2020	Budget 2021
1	Services généraux des administrations publiques	3 603,4	3 780,6
11	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales étrangères	1 434,0	1 616,3
13	Services généraux	32,3	31,5
17	Opérations concernant la dette publique	2 137,1	2 132,8
2	Défense	349,3	351,3
21	Défense militaire	141,5	140,5
22	Défense civile	74,4	84,3
25	Défense, n.c.a	133,4	126,5
3	Ordre et sécurité publics	236,4	240,4
32	Services de protection civile	165,4	171,0
33	Tribunaux	71,0	69,4
4	Affaires économiques	668,3	924,4
42	Agriculture, sylviculture, pêche et chasse	163,7	305,1
43	Combustibles et énergie	335,8	268,0
44	Industries extractives et manufacturières, construction	4,0	4,1
45	Transports	59,1	82,0
46	Communications	80,3	80,3
49	Affaires économiques, n.c.a	25,5	185,0
5	Protection de l'environnement	192,4	214,5
54	Préservation de la biodiversité et protection de la nature	35,7	36,0
56	Protection de l'environnement, n.c.a	156,6	178,5
6	Logements et équipements collectifs	956,2	739,7
61	Logement	43,6	43,2
63	Alimentation en eau	113,7	86,1
66	Logement et équipements collectifs, n.c.a	798,9	610,4
7	Santé	446,1	466,6
73	Services hospitaliers	245,7	248,8
76	Santé, n.c.a	200,5	217,8
8	Loisirs, culture et culte	182,2	151,4
81	Services récréatifs et sportifs	152,2	121,3
82	Services culturels	17,4	17,1
84	Culte et autres services communautaires	2,1	2,2
86	Loisirs, culture et culte, n.c.a	10,6	10,9
9	Enseignement	1 342,0	1 390,9
91	Enseignements préélémentaire et primaire	567,6	593,0
92	Enseignement secondaire	362,3	365,5
94	Enseignement supérieur	259,8	244,5
98	Enseignement, n.c.a	152,3	188,0
10	Protection sociale	84,6	139,0
104	Famille et enfants	20,7	22,8
109	Protection Sociale, nca	63,9	116,3
	TOTAL	8 061,0	8 398,9

Source : DG8F

ANNEXE 8 : EVOLUTION DES DEPENSES PRO-PAUVRES

(toutes sources de financement confondues)

Montants en Francs CFA

Domaines	2020		2021	
	Budget	Budget	Budget	Budget
01 Agriculture et développement rural	135 026 151 602	142 444 101 462		
01.0 Administration générale	78 176 186 166	83 171 041 217		
01.1 Programme de développement et de promotion de l'agriculture	14 952 937 337	15 059 438 709		
01.2 Formation et encadrement	32 977 701 501	32 077 659 938		
01.3 Aménagement hydro-agricole	1 252 326 598	4 482 326 598		
01.4 Autres investissements en milieu rural (FRAR, FMR)	7 667 000 000	7 653 635 000		
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	19 246 198 167	23 295 131 665		
02.0 Administration générale / formation et encadrement	8 357 705 519	8 602 297 398		
02.1 Appui à l'élevage et à la production laitière	1 442 302 190	2 072 443 809		
02.2 Pêche et aquaculture	9 446 190 458	12 620 390 458		
03 Education	1 342 712 135 525	1 390 607 034 014		
03.0 Administration générale	54 184 198 006	58 321 680 044		
03.1 Education préscolaire et enseignement primaire	567 542 615 890	592 971 773 478		
03.2 Alphabétisation	441 080 032	359 659 630		
03.3 Secondaire général, technique et professionnel	478 455 911 177	510 052 511 638		
03.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique	242 088 330 420	228 901 409 224		
04 Santé	446 236 000 000	466 678 729 011		
04.00 Administration générale santé	214 547 220 829	233 472 109 259		
04.01 Système de santé primaire	60 679 337 067	60 734 730 520		
04.02 Soins de santé préventive (programme élargie de vaccination)	15 570 300 000	14 496 397 048		
04.03 Programme de lutte contre les pathologies et les endémies	47 470 599 966	48 987 339 148		
04.04 Santé infantile, maternelle et nutrition	33 531 307 788	36 274 362 841		
04.05 VIH/SIDA	24 721 428 427	22 934 739 376		
04.06 CHU et Institutions médico-spécialisées	49 715 805 923	49 779 050 819		
05 Eau et Assainissement	108 317 991 977	127 421 462 164		
05.1 Accès à l'eau potable et assainissement	56 601 342 461	77 669 676 981		
05.2 Protection de l'environnement et lutte contre la pollution	51 716 649 516	49 751 785 183		
06 Energie	143 443 545 597	139 671 720 000		
06.1 Accès à l'électricité	143 443 543 597	139 671 720 000		
07 Routes et ouvrages d'art	396 001 405 061	381 108 362 633		
07.1 Entretiens pistes rurales	2 745 047 752	2 915 972 810		
07.2 Constructions d'ouvrages d'art	1 500 000 000	1 000 000 000		
07.3 Autres travaux routiers	391 756 357 309	377 192 389 823		
08 Affaires Sociales	46 724 229 220	63 823 373 100		
08.0 Administration générale	19 694 481 791	33 807 974 428		
08.1 Formations destinées aux femmes	1 342 334 370	1 348 446 949		
08.2 Orphelinats, pouponnières et centres sociaux	1 737 216 911	2 456 538 151		
08.3 Formation au personnel d'appui	2 128 224 270	1 555 062 246		
08.4 Prise en charge des indigents, des victimes de guerre et de catastrophes	21 821 971 878	24 655 351 326		
09 Décentralisation	81 207 613 906	87 436 397 178		
09.1 Décentralisation	81 207 613 906	87 436 397 178		
10 Reconstructions et réhabilitations	18 740 309 873	22 285 509 873		
10.1 Construction et réhabilitation	1 016 480 000	1 839 680 000		
10.2 Habitats et logements sociaux	17 723 829 873	20 445 829 873		
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	17 256 788 801	19 046 912 554		
11.1 Promotion et insertion des jeunes	15 242 297 266	15 967 459 313		
11.3 Développement du tourisme et de l'artisanat	1 191 913 848	3 079 453 241		
TOTAL	2 754 912 369 729	2 863 818 733 654		

Source : DGBF

Evolution

PTB

%PTB

36 044,0

7,6%

4,0%

37 698,5

7,6%

Annexe 9 : Plan de trésorerie prévisionnel et mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat au titre de l'année 2021

(En milliards de F CFA)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL 2021
	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév
RECETTES	336,7	282,4	304,9	350,3	291,4	375,3	300,9	272,7	334,4	394,3	306,6	432,1	3 981,9
A - Recettes fiscales	328,5	274,2	296,6	342,1	283,1	367,1	292,7	264,4	326,2	286,0	298,3	397,5	3 756,9
* DGI	164,4	117,2	139,8	211,4	144,5	234,2	156,4	140,3	201,4	151,5	134,2	205,3	2 000,6
* Trésor	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	11,0
* DGD	163,2	156,1	155,9	129,8	137,7	132,0	135,4	123,3	123,9	133,6	163,2	191,3	1 745,3
B - Recettes non fiscales	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	8,2	108,2	8,2	34,6	225,0
* Recettes non fiscales du Trésor	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	54,8
dont - Recettes des services du Trésor	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6	54,8
* Versements des entreprises / Cessions créances	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	10,0
* Revenus du domaine	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	33,8
* Privatisation et ventes d'actifs										100,0		26,3	126,3
* Licence télécommunication												0,1	0,1
DEPENSES	378,7	399,0	556,4	581,4	478,4	662,8	412,8	405,8	524,3	757,2	509,7	733,2	6 399,7
A - Dépenses obligatoires	228,1	218,1	354,7	385,4	282,4	423,0	215,7	208,7	287,2	518,6	238,3	479,1	3 839,2
1- Dette Publique	86,4	76,6	212,6	244,1	140,8	281,6	73,0	66,1	143,9	375,5	95,5	336,8	2 132,8
a - Dette intérieure	44,8	55,5	73,2	119,9	115,3	129,0	15,2	49,9	63,3	193,1	65,7	157,6	1 082,6
b - Dette extérieure	41,6	21,1	139,3	124,2	25,5	152,5	57,8	16,2	80,6	182,4	29,7	179,2	1 050,2
2- Personnel	141,7	141,5	142,1	141,3	141,6	141,4	142,7	142,6	143,3	143,1	142,8	142,3	1 706,4
B - Dépenses prioritaires	150,6	180,8	201,8	196,0	196,0	239,8	197,1	197,1	237,1	238,5	271,5	254,1	2 560,5
1- Investissements	25,0	55,3	59,7	64,0	64,0	64,0	77,0	77,0	77,0	129,0	129,0	129,0	949,8
dont * Projets C2D	1,9	5,6	7,5	10,0	10,0	10,0	12,5	12,5	12,5	22,5	22,5	22,5	149,8
* Collectivités décentralisées investissements	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	56,5
* Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	45,4
* Couverture Maladie Universelle (CMU)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	11,7
2- Fonctionnement des Services	45,6	45,6	47,6	49,1	49,1	49,1	48,1	48,1	48,1	46,3	46,3	46,3	569,4
dont * Carburant Armée			2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0				14,0
* Fonctionnement des Ministères	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	499,9
3- Subventions et transferts	66,2	66,2	80,7	70,3	70,3	114,1	59,8	59,8	99,8	51,4	84,3	67,0	889,9
dont * Subvention aux écoles privées			14,6			43,8			40,0		32,9	14,6	145,9
* Bourse, kits scolaires et transport	2,8	2,8	2,8	6,6	6,6	6,6	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7	56,5
* Etablissements Publics Nationaux (EPN)	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	9,2	110,6
* Transfert aux Collectivités et Districts	1,6	1,6	1,6	2,1	2,1	2,1	1,2	1,2	1,2	3,3	3,3	3,3	24,7
* Plan de soutien économique, social et humanitaire	39,2	39,2	39,2	39,2	39,2	39,2	31,3	31,3	31,3	20,9	20,9	20,9	391,5
4- Abonnement (SODECI, CI-TELECOM)	7,5	7,5	7,5	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4	11,3	11,3	11,3	112,6
5- Dépenses liées aux élections et à la sécurité	6,2	6,2	6,2	3,2	3,2	3,2	2,9	2,9	2,9	0,6	0,6	0,6	38,8
SOLDE DE TRESORERIE HORS FINANCEMENT	-41,9	-116,6	-251,6	-231,1	-187,1	-287,4	-111,8	-133,2	-189,9	-362,9	-203,2	-301,1	-2 417,8
FINANCEMENT	65,0	150,0	540,0	145,0	144,9	150,0	145,0	345,5	35,0	219,8	189,9	287,7	2 417,8
A - Balance d'entrée													
B - Emprunts sur marchés monétaire et financier	65,0	150,0	540,0	145,0	70,0	150,0	145,0	345,5	35,0	180,0	115,0	36,8	1 977,3
* Bons du Trésor	35,0	35,0			35,0		30,0			30,0			165,0
* Emprunts obligataires		80,0	80,0	80,0		80,0	80,0			80,0	80,0		560,0
* Obligations du Trésor	30,0	35,0	60,0	65,0	35,0	70,0	35,0	38,0	35,0	70,0	35,0	36,8	544,8
* Financements en devise			400,0					307,5					707,5
D - Ressources extérieures					74,9					39,8	74,9	250,9	440,5
* Fonds Monétaire International													
* Banque Mondiale												150,0	150,0
* Banque Africaine de Développement												25,0	25,0
* Agence Française de Développement - C2D					74,9						74,9		149,8
* Gouvernement Espagnol - PCD													
* Gouvernement Allemand												19,6	19,6
* Banque Européenne d'Investissement												49,2	49,2
* Union Européenne												7,1	7,1
* Agence Française de Développement (appui budgétaire)										39,8			39,8
SOLDE MENSUEL DE TRESORERIE	23,1	33,4	288,4	-86,1	-42,2	-137,4	33,2	212,3	-154,9	-143,1	-13,3	-13,4	0,0
SOLDE DE TRESORERIE CUMULEE	23,1	56,5	344,9	258,8	216,7	79,2	112,4	324,7	169,8	26,7	13,4	0,0	0,0

Source : DGTCP

N.B. : Hors opérations de compensation et opérations affectées (dépenses abonnement CIE compensées avec les revenus du gaz, subvention au secteur électricité, ITS, solde, projets financés sur ressources extérieures d'emprunts et de dons, dépenses sur recettes affectées)

Annexe 10 : Situation des restes à payer de l'Etat à fin août 2020

Les restes à payer de l'Etat sont définis comme les dépenses prises en charge par le comptable public, mais qui ne sont pas encore payées. Pour l'exercice budgétaire 2020, à la date du 31 août 2020, ces restes à payer de l'Etat se chiffrent à **135 305 033 032 F CFA**.

Ils sont constitués de **67 360 098 552 F CFA** de dépenses ordinaires et de **67 944 934 480 F CFA** de dépenses d'investissements (sur financement intérieur).

Les restes à payer de l'Etat sur dépenses ordinaires comprennent **801 659 258 F CFA** de dépenses de personnel (essentiellement composées des précomptes sur le traitement des fonctionnaires et agents de l'Etat), **4 794 692 243 F CFA** de dépenses d'abonnement (dont 1 188 572 280 F CFA au titre de la consommation d'électricité; 2 426 439 932 F CFA pour l'eau et 1 179 680 031 F CFA pour le téléphone) et **61 763 747 051 F CFA** d'autres dépenses de fonctionnement notamment des subventions et autres transferts.

Etat développé des restes à payer de l'Etat

Montant en FCFA

Nature de dépenses	Exercice 2020 (Stock à fin août)
Dépenses ordinaires	67 360 098 552
Dépenses de personnel	801 659 258
Dépenses d'abonnement	4 794 692 243
C/E	1 188 572 280
SODECI	2 426 439 932
ORANGE CI	1 179 680 031
Autres dépenses de fonctionnement	61 763 747 051
Dépenses d'investissements	67 944 934 480
Sur financement intérieur	33 057 159 134
Total des restes à payer de l'Etat	135 305 033 032

Source : DGTCP

Annexe 11 : Situation des restes à recouvrer à fin août 2020

Situation des restes à recouvrer au titre des recettes fiscales

Le stock à recouvrer (arriérés 2019 et antérieurs et prises en charge 2020) au titre des recettes fiscales s'élève à 204 254 978 486 FCFA au 31 août 2020 dont un montant de 46 536 864 462 FCFA de restes à recouvrer comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Etat des restes à recouvrer au titre des recettes fiscales

Désignation	Stock 2020 à recouvrer	Recouvrement au 31 août 2020	Montant en FCFA
			Restes à recouvrer au 31 août 2020
RECETTES FISCALES DGTCP			
Impôt direct	10 900 000 000	6 085 000 000	4 815 000 000
Impôt indirect	1 200 000 000	1 233 000 000	
Sous-Total DGTCP	-	-	4 815 000 000
RECETTES FISCALES DGI			
Impôt sur Traitement et Salaire	10 030 369 815	7 463 021 902	2 567 347 913
Bénéfice Industriel et Commercial/Bénéfice Non Commercial	13 213 936 557	9 853 829 599	3 360 106 958
Taxe sur la Valeur Ajoutée/Taxe sur les Prestations de service	11 799 303 226	9 233 781 163	2 565 522 063
Patente	7 228 320 661	4 990 574 970	2 237 745 691
AIRSI/ASDI	3 988 333 822	1 922 260 620	2 066 073 202
Taxe sur contrat d'assurance/Taxe de publicité	1 642 539 016	768 898 715	873 640 301
Taxe d'abatage	1 487 515 442	641 401 499	846 113 943
IRVM/IRC/IGR	8 545 945 749	5 836 439 179	2 709 506 570
TSE/FDFP	2 473 955 391	1 002 384 873	1 471 570 518
CRN/CSC	2 907 742 053	1 137 869 892	1 769 872 161
IS	7 406 077 613	3 932 525 742	3 473 551 871
Droits de bail, d'enregistrement et de timbre	6 279 670 562	3 213 679 188	3 065 991 374
TOB/TDNTIC/Autres taxes	10 795 956 277	5 269 746 954	5 526 209 323
Impôt foncier	14 121 856 365	9 022 815 620	5 099 040 745
Sous-Total DGI	-	-	37 632 292 633
RECETTES FISCALES DGD			
DUS sur le Bois	43 960 670	43 751 517	209 153
DUS sur le Cacao	2 844 575 503	2 275 443 765	569 131 738
Droit de Douane	20 052 122 124	19 053 940 230	998 181 894
DUS sur les produits Dérivés du Cacao	5 909 024 862	5 902 335 489	6 689 373
Prélèvement Communautaire CEDEAO	1 100 995 883	1 046 397 154	54 598 729
Prélèvement Commun de Solidarité	1 802 749 018	1 712 641 520	90 107 498
Prélèvement sur les Viandes	261 333 860	213 777 860	47 556 000
Prélèvement de l'UA	440 916 837	419 473 437	21 443 400
Redevance Statistique	2 365 197 487	2 251 963 229	113 234 258
Taxe sur la matière plastique	22 876 000	22 467 600	408 400
Taxe Spéciale sur les Boissons	680 630 695	659 895 696	20 734 999
Taxe Spécifique Unique B.G.E.	18 115 704 063	17 895 794 101	219 909 962
Taxe Spécifique Unique F.E.R.	5 895 621 416	5 845 522 868	50 098 548
Taxe sur la Valeur Ajoutée	26 409 069 633	24 929 588 992	1 479 480 641
Taxe Conjoncturelle a l'Import	12 362 401	3 975 182	8 387 219
Taxe spéciale sur le tabac pour le développement du sport	79 350 000	79 350 000	0
Taxe Spéciale sur le Tabac	603 060 000	603 060 000	0
Dus Anacarde conseil	489 272 706	406 560 311	82 712 395
Dus Anacarde Budget	1 141 636 316	948 640 729	192 995 587
Acompte sur le secteur informel	13 702 526	10 630 597	3 071 929
DUS Autres	24 260 047	24 260 047	0
DUS sur le Café	115 943 660	110 505 348	5 438 312
Droit Unique de Sortie	576 778	576 778	0
Prélèvement Compensatoire sur Sacs	650 000	650 000	0
Taxe Spéciale sur Purée de tomates	5 099 975	2 537 525	2 561 450
Taxe sur l'environnement	3 200 000	3 000 000	200 000
Taxe sur les véhicules	239 143 530	199 699 100	39 444 430
Taxe de solidarité - Fonds Sida	31 740 000	31 740 000	0
Redevances pour Procédures Importation	1 528 680 947	1 445 705 033	82 975 914
Sous-Total DGD	-	-	4 089 571 829
TOTAL DES RESTES A RECOURVER	-	-	46 536 864 462

Source : DGTCP, DGI, DGD

Annexe 11 : Situation des restes à recouvrer à fin août 2020 (Suite et fin)

Situation des restes à recouvrer au titre des recettes non fiscales

Le stock à recouvrer au titre des recettes non fiscales s'élève à 19 298 000 000 FCFA dont un montant de 4 862 000 000 FCFA de restes à recouvrer comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Etat des restes à recouvrer au titre des recettes non fiscales

Désignation	Stock 2020 à recouvrer	Recouvrement au 31 août 2020	Montant en FCFA	
			Restes à recouvrer au 31 août 2020	
Recettes contractuelles				
Redevance de téléphonie cellulaire	200 000 000	106 000 000		94 000 000
Redevance LONACI	2 400 000 000	1 962 000 000		438 000 000
Redevance CI-Logistiques	38 000 000	0		38 000 000
Recettes non contractuelles				
Droits et frais administratifs	15 000 000 000	11 100 000 000		3 900 000 000
Amendes et condamnations pécuniaires	760 000 000	368 000 000		392 000 000
Diverses autres recettes non fiscales	900 000 000	1 686 000 000		
TOTAL DES RESTES A RECOUVRER	-	-		4 862 000 000

Source : DGTCP